

www.Garde-ta-voiture.fr vous présente :

Mike Sanders Graisse de protection contre la corrosion

Protection pour corps creux et dessous de caisse pour la tôle nue, rouillée et vernie. Pour les véhicules anciens, les classiques et les nouveaux véhicules. Peut être appliqué par tout le monde pas seulement chez les professionnels du domaine. Le procédé et le matériau a été développé il y plus de 35 ans par Mike Sander. Depuis, beaucoup de véhicules ont une bonne protection et les applications industriels ont du succès.

Mode d'emploi

Faites chauffer à environ 120°C. Ne pas laisser sans surveillance. Utilisez un thermomètre. Préchauffez éventuellement l'embout du pistolet de pulvérisation (avec le « Mike Sanders Carquois de prechauffage pour la sonde /le gicleur). Versez la graisse chaude (utilisez des gants de protection) dans le récipient du pistolet (pas de pistolet à cartouche). Pression de l'air conseillé 5-7bar. Quand vous pulvérisez, suivez les mêmes conseils de sécurité que pour les vernis. N'inhalez pas le produit. L'utilisation d'un pinceau est possible. Une couche de 0,5 mm minimum. Nettoyage des appareils de pulvérisation (n'est pas forcément nécessaire). Appliquez la protection sur un véhicule sec à température ambiante à partir de 10°C. Pour que le produit pénètre plus vite, il est conseillé de faire chauffer avec un pistolet d'air chaud. En été ce n'est pas nécessaire. Il est conseillé de couvrir le véhicule et de mettre du papier en dessous les ouvertures/trous des corps creux parce que le matériel excédentaire peut couler. Le matériel excédentaire peut être pris avec une spatule et peut être réutilisé. Bon effet de protection sous les éléments d'installation, plinthes de chrome, feu arrière, clignotants etc. Les vis traitées avec cette graisse peuvent être enlevées facilement même après des années. Il est conseillé de vérifier l'état de corrosion du véhicule et faire un complément à l'application après 2 à 3 ans si nécessaire. Selon la quantité utilisée, un écoulement de graisse est possible (par exemple en été et au niveau des portes).

Mais :



« Mieux vaut une tâche de graisse qu'une tâche de rouille. »

Information importante

Mike Sanders Graisse de protection anticorrosion est un produit d'huile minérale et ne doit pas, pour la protection de l'environnement, pénétrer dans l'eau souterraine. Essuyez les résidus de graisse et éliminez les déchets correctement. La graisse de protection anticorrosion sert à la protection de la corrosion des carrosseries et des constructions en métal. Appliquez correctement le produit sinon il peut y avoir des dégâts. Les éléments suivants ne doivent pas atteindre le produit et doivent si c'est le cas être impérativement nettoyé (des éléments de frein, pot d'échappement, des éléments qui se réchauffent pendant le fonctionnement du véhicule, équipement intérieur, éléments en caoutchouc et en plastique, verrouillage et d'autres mécanismes). En plus, il faut faire attention pendant l'utilisation ultérieure du véhicule que les éléments n'entrent pas en contact avec le matériel excédentaire.